



PÔLE RÉGIONAL DE COMPÉTENCES
EN ÉDUCATION ET PROMOTION DE
LA SANTÉ DE BASSE-NORMANDIE

Recommandations essentielles pour construire un projet visant le développement des compétences psychosociales



Un groupe de travail en action...



Le Pôle régional de compétences a constitué un groupe de travail composé des partenaires suivants :

- Le réseau des Référents Territoriaux Éducation pour la santé – Éducation thérapeutique Basse-Normandie,
- Mutualité Française Normandie,
- ANPAA Basse-Normandie,
- Anacrouses,
- Maison des adolescents du Calvados.

Ce groupe de travail a répertorié les recommandations essentielles pour construire un projet de développement des compétences psychosociales.

Nous vous proposons dans ce diaporama de parcourir ces recommandations éclairées par la littérature et l'analyse de programmes portant sur cette thématique.



Les CPS de quoi parle-t-on ?



« Capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

OMS, 1993



Les CPS de quoi parle-t-on ?



L'épanouissement de cette capacité globale de la personne s'appuie sur le développement d'une diversité de compétences individuelles (habiletés, aptitudes psychosociales) :

Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres
Savoir communiquer efficacement / Etre habile dans les relations interpersonnelles
Savoir résoudre des problèmes / Savoir prendre des décisions
Avoir une pensée critique / Avoir une pensée créatrice
Savoir réguler ses émotions / Savoir gérer son stress



Les CPS de quoi parle-t-on ?



L'OMS affine le périmètre et la définition de ces compétences psychosociales en proposant 3 grandes catégories :

- Les compétences sociales
- Les compétences cognitives
- Les compétences émotionnelles



Les CPS de quoi parle-t-on ?



- Il s'agit d'accroître les compétences « à agir pour » et non plus « à lutter contre ».
- Les compétences psychosociales interviennent dans les moment-clés de l'existence. Les résultats de recherche interventionnelle confirment la nécessité d'intervenir précocement.
- Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé (...) quand les problèmes de santé sont liés à un comportement et quand le comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie (OMS, 1993)
- Les CPS sont formulées comme des attributs individuels **Mais** nécessite de tenir compte des systèmes (relations entre pairs, relations entre enfants/adolescents et adultes, environnement scolaire, social...)
- L'action sur les CPS doit tenir compte des conditions de vie de la population (le niveau de difficulté des épreuves suit un gradient social)

Nécessité d'inscrire le développement des CPS des populations dans une stratégie globale de promotion de la santé



1. Le projet identifie clairement les CPS à développer. Il propose une progression pédagogique adéquate et adaptée.

2.

3.

4.

5.

6.



En fonction du problème
de santé identifié





« Au-delà d'un socle commun de compétences psychosociales commun à tous les programmes, certaines interventions, **en fonction du problème de santé visé, accordent une place prépondérante à certaines compétences psychosociales**, ces dernières ayant été identifiées comme des **déterminants majeurs** du problème en question. »

« Il est aussi essentiel de se rappeler que toutes ces compétences psychosociales sont **interreliées** et qu'il n'existe pas une relation unilatérale et linéaire entre une compétence psychosociale donnée et un problème spécifique. »

Développer les compétences psychosociales
des enfants et des parents : pourquoi et comment?

Béatrice Lamboy, INPES

In *Revue Devenir*

Efficacité reconnue des programmes qui visent le développement des CPS



- **En prévention des consommations de substances psychoactives (produits illicites, tabagisme, alcool) :**
 - Capacité de régulation des émotions et du stress, habiletés d'autocontrôle
 - Capacité d'adaptation, comportements prosociaux, capacité à gérer les conflits et à résister à la pression des pairs

Life Skills Training (LST):

- Compétences sociales de refus, de négociation, d'affirmation
- Compétences socio-cognitives de résolution de problème
- Maîtrise des techniques de relaxation



Efficacité reconnue des programmes qui visent le développement des CPS



- **En promotion de la Vie affective et sexuelle :**

- Compétences relationnelles, de négociation, de décision ou encore de communication
- Compétences d'adaptation aux situations difficiles
- Amélioration de l'estime de soi

Teen Talk et Reducing the Risk :

- Compétences sociales de refus, d'affirmation et de négociation
- Compétence sociocognitive de résolution de problème



Efficacité reconnue des programmes qui visent le développement des CPS



- **En promotion de la santé mentale :**

- Capacité de régulation des émotions et du stress, habiletés d'autocontrôle
- Capacité d'adaptation, comportements prosociaux, capacité à gérer les conflits et à résister à la pression des pairs



Efficacité reconnue des programmes qui visent le développement des CPS



- **En prévention des problèmes de comportement:**

Montreal Prevention Program:

- Compétences sociales d'empathie, d'expression des émotions et de négociation
- Compétences de régulation des émotions





En fonction du public ciblé
et de ses besoins





« Il est ainsi recommandé de travailler sur des **compétences plus spécifiques** pour des groupes à risque (gestion de la colère, capacité d'autorégulation, gestion de l'anxiété, etc.) et sur des **compétences plutôt d'ordre social** pour les adolescents (relations avec les pairs, capacités à résister à la drogue) »

Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire
Programmes et stratégies efficaces
Editions de l'INPES, coll. Référentiels, 2008





« Comme dans tout programme éducatif, l'ordre général des séances a évidemment **un sens**. Dans la majorité des programmes étudiés et utilisés on note un dénominateur commun dans le déroulement des séances :

1. Les premières séances sont consacrées **au « moi »** à la construction et au renforcement du moi : conscience de soi, gestion des émotions.
2. **L'interaction** (moi et les autres) n'intervient que dans un deuxième temps : communication, résolution de problèmes, prise de décision, esprit critique. »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire



Exemples de programmes :



- **Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle** : l'ordre suivi est celui de l'exploration des sentiments, la connaissance de soi et celle des autres puis l'entraide, la solidarité, les règles de vie en groupe et la gestion des situations conflictuelles et transgressives.
- **Contes sur moi** : l'ordre suivi est la connaissance et l'estime de soi, la reconnaissance et l'expression des sentiments, la sensibilité envers les autres, la générosité et l'entraide, la résolution de problèmes relationnels.
- **Pour une éducation à la non-violence** : L'ordre suivi est les compétences centrées sur soi, sur les autres, le groupe, puis l'organisation sociale et enfin le monde.



Compétences à développer en milieu scolaire



Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

- respecter les avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien
- respecter les règles de la vie collective
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue
- coopérer avec un ou plusieurs camarades ;
- savoir s'autoévaluer ;
- développer sa persévérance ;



1. Le projet identifie clairement les CPS à développer. Il propose une progression pédagogique adéquate et adaptée.

Exemples de questionnements pour construire son projet :

Est-ce que le projet mentionne explicitement une ou plusieurs CPS ? L'analyse de la situation montre-t-elle la nécessité de travailler au développement de cette ou ces CPS ? Les CPS visées sont-elles en adéquation avec la problématique de santé identifiée ?

Des objectifs spécifiques d'action ou éducatifs sont-ils élaborés pour atteindre le développement des CPS ?

Les CPS visées sont-elles en adéquation avec le public (besoins, caractéristiques) ?

Le projet précise-t-il la progression réalisée entre chaque séance d'animation ? Le projet s'inscrit-il dans une continuité d'intervention qui prend en compte, dans un premier temps les CPS centrées sur l'individu (connaissance de soi, confiance en soi), puis celle en lien avec l'environnement (savoir communiquer avec les autres/entrer en relation interpersonnelle) ?

Les indicateurs d'évaluation proposés font-ils références aux CPS visées ?

(cf : indicateurs de résultats)

1. Le projet identifie clairement les CPS à développer. Il propose une progression pédagogique adéquate et adaptée.

2. Le projet prévoit une stratégie d'implantation de celui-ci dans le milieu de vie concerné.

3.

4.

5.

6.



Implantation du projet dans un contexte





« La **qualité de l'implantation** du programme est aussi importante que celle du programme lui-même (implication des enseignants et du personnel médico-social,...).

La **formation et la supervision** des intervenants sont décrites comme des éléments essentiels à la réussite, par exemple l'initiation des enseignants à la dynamique de groupe, s'assurer de leurs capacités relationnelles avec les élèves... ».

9 facteurs de réussite – Revue de la littérature
Evaluation du programme ESPACE
Marie Choquet





A propos des conditions de réussite :

- « Evoquer les **actions** mises en place antérieurement,
- Présenter et s'accorder sur les **objectifs** et les principes directeurs des interventions,
- **Valider le programme** avec le responsable de l'établissement et l'intégrer dans le projet éducatif. »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire





« Nous estimons qu'il est primordial que ces derniers (enseignants) puissent compter sur un réseau de **soutien/échange** ou encore, sur une personne-ressource (en cas de besoin).

La recherche évaluative a fait clairement ressortir qu'outre le fait d'avoir pu compter sur des enseignants motivés et convaincus de l'utilité du programme, le nombre d'activités réalisées en classe dépendait également de la qualité de l'aide dont ils pouvaient bénéficier. »

Contes sur moi
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal





Ancrage du projet dans la vie quotidienne





« C'est par l'expérience répétée et valorisée de conduites nouvelles et par les réactions encourageantes de ses interlocuteurs que l'enfant va peu à peu prendre conscience de l'avantage de ces conduites et les privilégier dans la gestion de ses rapports interpersonnels. »

Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle

Jacques Fortin

Pédagogie pratique, hachette éducation, 2009





« Par ailleurs du fait de l'intervention extérieure, il est **primordial que des adultes présents au quotidien** auprès des enfants ou des adolescents soient **co-acteurs et reprennent** au jour le jour les « enseignements » développés lors des séances.»

« Pour **garantir la permanence des valeurs et principes** développés dans les séances et leur **prolongement dans la quotidienneté de la classe**, il est impératif que des adultes de l'école soient présents. Si possible des adultes qui vont pouvoir faire vivre le travail en hors des séances ».

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire



2. Le projet prévoit une stratégie d'implantation de celui-ci dans le milieu de vie concerné.

Exemples de questionnements pour construire son projet :

Les professionnels engagés (structures et/ou partenaires) ont-ils participé à l'analyse de la situation ?

Les professionnels engagés (structures) sont-ils sensibilisés à la notion de CPS, un temps de présentation est-il prévu au début du projet ? Des temps de concertation en amont et tout au long du projet sur la notion de CPS sont-ils prévus ? Des instances de régulation sont-elles envisagées avec les équipes dès l'écriture du projet ?

Les moyens humains mobilisés montrent-ils l'implication des professionnels de la structure dans le projet ? Ce temps d'implication est-il quantifié et qualifié ?

Le projet prévoit-il des indicateurs d'évaluation à destination des professionnels de la structure (ex : de processus sur la présence et la participation ou encore de résultat sur le ressenti vis-à-vis de l'impact du projet) ?

1. Le projet identifie clairement les CPS à développer. Il propose une progression pédagogique adéquate et adaptée.

2. Le projet prévoit une stratégie d'implantation de celui-ci dans le milieu de vie concerné.

3. Le projet est inscrit dans la durée que se soit au niveau du nombre de séances que dans sa possibilité de laisser le temps au contenu d'être vécu dans le quotidien.

4.

5.

6.



« La spécificité des programmes de développement de compétences est de se dérouler dans un **temps nécessairement long**, le temps du développement des compétences.

Ce nécessaire travail du temps se traduit de deux façons : les interventions **ne sauraient être ponctuelles** et le contenu des séances **doit être repris et vécu**, éprouvé hors du temps des séances dans le temps quotidien de la vie de classe au minimum, de l'école c'est encore mieux. »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire





« Une évaluation rigoureuse du programme a permis d'établir que la réalisation **d'au minimum une vingtaine** d'activités en classe, dès la première année d'implantation, amenait, chez la plupart des élèves, des changements significatifs sur le plan de leurs attitudes et de leurs conduites. (...) De plus, il importe de rappeler que les effets (bénéfiques), à moyen et à long terme, de la prévention de la violence en milieu scolaire, reposent sur **la constance et la régularité des interventions.** »

Contes sur moi
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal





Il n'existe pas de « nombre et de durée type » néanmoins :

- Le programme « *Cartable des compétences psychosociales* » prévoit d'intervenir dans les classes durant deux années scolaires au moins et au rythme de 8 à 10 séances par an.
- Les ateliers de développements des compétences psychosociales, nommés « *program* », des enfants et des parents prévoit généralement des séances hebdomadaires d'une durée d'1 ou 2 heures pendant une dizaine de semaines minimum. (20 heures par/an selon Webster-Stratton)
- Le programme « *Contes sur moi* » prévoit la réalisation d'au moins une vingtaine d'activités durant l'année.
- Le programme « *Life Skills Training* » prévoit 30 sessions de 45 mn sur 3 années (15/10 et 5)
- Le programme « *Apprendre à mieux vivre ensemble* » prévoit des séances hebdomadaires de 15 à 45 mn.



3. Le projet est inscrit dans la durée que se soit au niveau du nombre de séances que dans sa possibilité de laisser le temps au contenu d'être vécu dans le quotidien.

Exemples de questionnements pour construire son projet :

Le projet prévoit-il un nombre de séances d'animation suffisant pour développer les CPS visées ? Le nombre de séances d'animation permet-il d'atteindre les objectifs spécifiques visés ? Le projet permet-il des allers/retours entre les séances d'animation et le quotidien ?

La durée des séances est-elle adaptée au public (âge, capacité d'attention,....) ?

Un calendrier d'intervention prévisionnel est-il présenté ? Le projet montre-t-il une inscription dans le temps ?

1. Le projet identifie clairement les CPS à développer. Il propose une progression pédagogique adéquate et adaptée.

2. Le projet prévoit une stratégie d'implantation de celui-ci dans le milieu de vie concerné.

3. Le projet est inscrit dans la durée que se soit au niveau du nombre de séances que dans sa possibilité de laisser le temps au contenu d'être vécu dans le quotidien.

4. Le projet s'appuie sur des méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes.

5.

6.



« Les interventions qui se révèlent efficaces accordent une place privilégiée aux méthodes qui sollicitent la **participation active et interactive** des élèves (jeux de rôle, mises en situation, travaux pratiques sur les ressentis et les émotions,... »

Comportements à risque et santé : agir en milieu scolaire
Programmes et stratégies efficaces
Editions de l'INPES, coll. Référentiels, 2008





« Les ateliers de développement des compétences psychosociales ayant démontré des effets significatifs sur la santé et le bien-être présentent plusieurs caractéristiques spécifiques dont une **pédagogie participative et expérientielle** (...) De ce fait les programmes validés accordent une place primordiale à l'observation et l'analyse de situation, aux jeux de rôle, aux exercices pratiques, à l'éducation par les pairs. »

Développer les compétences psychosociales
des enfants et des parents : pourquoi et comment?

Béatrice Lamboy, INPES

In Revue Devenir





« Durant les ateliers de développement des compétences psychosociales, l'accent est mis sur **les ressources des personnes** (...) Le processus d'empowerment est placé au cœur des ateliers. »

Développer les compétences psychosociales
des enfants et des parents : pourquoi et comment?

Béatrice Lamboy, INPES

In *Revue Devenir*





« Mieux vivre ensemble » n'est pas un programme d'apprentissage de comportements stéréotypés, préétablis, sans cesse répétés, mais une **démarche éducative réflexive**, appuyée sur **un vécu** ajustée à une histoire qui donne sens à la présence des élèves en classe. »

« Chaque enfant à l'opportunité de **s'exprimer**, de faire part de ses sentiments, **d'interroger** ses comportements et **d'analyser** ceux des autres. »

Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle
Jacques Fortin
Pédagogie pratique, hachette éducation, 2009





A propos des repères et postures :

« (...) des attitudes valorisantes, stimuler le sens critique (...) des méthodes expérientielles. »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire





« Le moteur des changements est avant tout le souci de l'enseignant de **souligner** auprès de chacun des élèves **ses réussites**, dans quelque domaine que ce soit, cognitif, artistique, moteur, relations sociales. L'effort pour progresser est tout autant **valorisé** que le résultat, afin d'inscrire l'élève dans une spirale de **motivation à réussir**. »

Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle
Jacques Fortin
Pédagogie pratique, hachette éducation, 2009



4. Le projet s'appuie sur des méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes.

Exemples de questionnements pour construire son projet :

Les objectifs visés invitent-ils le public à s'inscrire dans une démarche participative ?

Les modalités de travail proposées montrent-elles la participation de la population ? Les outils ou techniques sélectionnés et décrits permettent-ils de rendre le public participatif ou de créer des interactions avec celle-ci ? Les outils ou techniques décrits permettent-ils au public de s'appuyer sur leur vécu ? Les outils ou techniques sélectionnés permettent-ils de valoriser le public ?

Les indicateurs d'évaluation permettent-ils de rendre compte de la participation du public (cf : indicateurs de processus) ?

1. Le projet identifie clairement les CPS à développer. Il propose une progression pédagogique adéquate et adaptée.
2. Le projet prévoit une stratégie d'implantation de celui-ci dans le milieu de vie concerné.
3. Le projet est inscrit dans la durée que se soit au niveau du nombre de séances que dans sa possibilité de laisser le temps au contenu d'être vécu dans le quotidien.
4. Le projet s'appuie sur des méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes.
5. Les intervenants maîtrisent le concept et saisissent l'intérêt du développement des CPS
- 6.



« La plupart des auteurs ne parlent pas de qualification, de métier particulier mais **d'attitude éducative et d'adhésion**, de **compétences relationnelles** propres à ce type d'approche. Les adultes intervenants doivent **être au clair avec les concepts** mobilisés. Ils doivent avoir les **savoirs** nécessaires : empathie, écoute active, capacité d'animation...»

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire





« Intervenir pour favoriser le développement des compétences sociales nécessite une **posture éducative** bien particulière qui repose sur un **rapport enfant (ados, adulte)-adulte** et non sur un rapport expert-néophyte ou enseignant-enseigné.

La posture est celle de **l'animateur** qui accompagne la réflexion et assure la circulation de la parole »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire





« Les ateliers de développement des compétences psychosociales nécessitent de la part de ceux qui les mettent en œuvre diverses **compétences personnelles et professionnelles** (...) Elles doivent démontrer de l'aisance vis-à-vis de la dynamique de groupe et posséder d'importantes **capacités relationnelles**. »

Développer les compétences psychosociales
des enfants et des parents : pourquoi et comment?

Béatrice Lamboy, INPES

In Revue Devenir





« Aborder l'affectivité, champ important de la personnalité, parfois si envahissant qu'il entrave les apprentissages, requiert **une sensibilité et une capacité d'écoute importantes**, un **contrôle de soi** et un **recul** que certains adultes ne peuvent pas toujours avoir en raison de leur propre vécu. »

Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle

Jacques Fortin

Pédagogie pratique, hachette éducation, 2009





Les intervenants doivent aussi développer et acquérir des compétences. Il en existe 14, divisées en 4 niveaux :

- Les compétences personnelles
- Les compétences sociales
- Les compétences méthodologique
- Les connaissances et compétences techniques

Comment travailler avec les enfants et leur environnement :
manuel de compétences psychosociales
Terres des hommes



5. Les intervenants maîtrisent le concept et saisissent l'intérêt du développement des CPS

Exemples de questionnements pour construire son projet :

Dans son analyse de la situation, le projet met-il en relation les CPS à développer et la problématique de santé abordée ?

Dans le cadre d'une action multi-partenariale, le projet prévoit-il une coordination des intervenants autour des CPS à développer ? Les intervenants identifient-ils leurs contributions au développement des CPS et à l'atteinte des objectifs ?

Le projet fait-il appel à des intervenants ayant une connaissance des CPS et des mécanismes de développement de ces derniers ? Le projet évoque-t-il les attitudes éducatives et les postures de l'animateur ?

Les intervenants montrent-ils une acquisition de compétences et/ou d'expérience dans le développement des compétences psychosociales ? Les intervenants disposent-ils des compétences nécessaires pour intervenir dans ce domaine (écoute active, empathie, bienveillance, attitude motivante,...) ?

Les intervenants montrent-ils une connaissance et/ou une maîtrise des outils d'intervention qui favorisent le développement des compétences psychosociales (formation, développement d'outils...) ? Les intervenants ont-ils acquis une expérience dans l'utilisation d'outils d'intervention et notamment ceux favorisant l'expression ?

1. Le projet identifie clairement les CPS à développer. Il propose une progression pédagogique adéquate et adaptée.
2. Le projet prévoit une stratégie d'implantation de celui-ci dans le milieu de vie concerné.
3. Le projet est inscrit dans la durée que se soit au niveau du nombre de séances que dans sa possibilité de laisser le temps au contenu d'être vécu dans le quotidien.
4. Le projet s'appuie sur des méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes.
5. Les intervenants maîtrisent le concept et saisissent l'intérêt du développement des CPS.
6. Le projet prévoit d'informer l'environnement du public concerné (famille, entourage,...).



« Les interventions **multifocales** qui associent plusieurs dimensions apparaissent plus efficaces (compétences psychosociales des jeunes, interventions auprès des parents, des enseignants, action sur l'environnement scolaire...) notamment celles qui **impliquent activement** les parents tout au long du programme ».

9 facteurs de réussite – Revue de la littérature
Evaluation du programme ESPACE
Marie Choquet





« Les effets des interventions centrées sur les compétences psychosociales des jeunes sont renforcés lorsqu'elles sont associées à des interventions réalisées auprès des familles, des enseignants et de l'environnement scolaire. »

Life Skills Training





« De plus en plus d'interventions cherchent à impliquer les enseignants et les parents. De nombreuses interventions validées au cours des dernières années sont donc multidimensionnelles, comportant un volet à destination des enfants, un volet à destination des parents et parfois un volet à destination des enseignants. »

Développer les compétences psychosociales
des enfants et des parents : pourquoi et comment?

Béatrice Lamboy, INPES

In Revue Devenir



« Les **parents** sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Les **informer** du programme en présentant ses objectifs et les thèmes abordé est primordial. Aller au-delà d'une simple information en recherchant la **participation** des parents contribue à l'efficacité du programme et lui donne une cohérence hors de l'établissement dans le milieu familial. »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire





« Les parents sont **systematiquement associés** à la démarche. Ils sont **informés** par l'enseignant du contenu et des principes pédagogiques du programme, **invités et aidés à faciliter** au sein de la famille le dialogue, l'écoute empathique réciproque, l'entraide, les solutions alternatives à la violence pour gérer les conflits. »

Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle

Jacques Fortin

Pédagogie pratique, hachette éducation, 2009



6. Le projet prévoit d'informer l'environnement du public concerné (famille, entourage,...).

Exemples de questionnements pour construire son projet :

Le projet a-t-il associé l'environnement à la phase d'analyse de la situation ?
Des objectifs spécifiques et opérationnels visent-ils l'environnement du public concerné ?

Le projet précise-t-il comment est associé l'environnement du public concerné ? Une tâche, un rôle est-il identifié pour les différentes composantes cet environnement ?

Le projet identifie-t-il l'environnement comme un public visé par l'action ?
Des indicateurs d'évaluation prévoient-ils de mesurer l'atteinte des objectifs destinés à l'environnement ?

7. Le projet propose d'investir les 3 niveaux de savoirs : savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Ex : Les modalités d'intervention proposées décrivent-elles comment il est prévu d'intervenir sur ces 3 registres de savoirs ? Les modalités de travail décrites sont-elles en adéquation avec ces 3 niveaux de savoirs ?

8. La taille du groupe est adapté aux objectifs de développement des CPS visés.

Ex : La taille du groupe permet-elle de créer les conditions nécessaires pour développer les CPS ?

9. L'exploitation de la séance d'animation (débriefting, bilan, analyse,...) permet de prendre conscience du développement des compétences psycho-sociales.

Ex : Un temps d'exploitation de ce qui est réalisé au cours de la séance est-il mis en place ? Les compétences psychosociales développées au cours de la séance d'animation sont-elles mises en avant (valoriser les motivations à réussir, souligner les réussites,...) ?

10. Le projet prévoit la création de documents « mémoire » à destination de la population et permettant de faire le lien avec la vie quotidienne.

Ex : Est-il prévu dans le projet la création ou la remise de documents permettant de conserver une « trace », une « mémoire » de ce qui a été vécu par la population ? Le projet propose-t-il de valoriser une production réalisée par le public ?



7. Le projet propose d'investir les 3 niveaux de savoirs : savoirs, savoir-faire et savoir-être.

« Les compétences sont un ensemble cohérent et indissociable de connaissances, capacités et attitudes (savoir, savoir-faire, savoir-être).

Être compétent c'est mobiliser ou activer plusieurs savoirs dans une situation et un contexte donné (savoir-agir). »

Jacques Fortin





8. La taille du groupe est adapté aux objectifs de développement des CPS visés.

« Pour constituer un groupe, il est souhaitable de compter sur un nombre minimal de 7 participants et sur un maximum de 12, le nombre idéal se situant autour de 10 enfants, permettant ainsi un vécu dynamique »

Aventure dans mon univers
CHU Sainte Justine mère et enfant
Université de Montréal





9. L'exploitation de la séance d'animation (débriefing, bilan, analyse,...) permet de prendre conscience du développement des compétences psycho-sociales.

« Les étapes d'une séance : 3. Prise de conscience, analyse. C'est une étape de questionnement, de retour sur ce qui vient d'être vécu pour exprimer les ressentis, les perceptions, les idées, les constats... C'est une première phase de décontextualisation qui va mener à l'apprentissage visé. »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire





10. Le projet prévoit la création de documents « mémoire » à destination de la population et permettant de faire le lien avec la vie quotidienne.

« Recommandations : Créer des documents mémoire. Ils sont de deux types : les productions collectives et le document personnel de l'élève. Les premiers vont faciliter la construction de repères et permettre d'y référer. Les deuxièmes sont des outils d'appropriation, d'expression personnelle du parcours réalisé. »

Le cartable des compétences psychosociales
IREPS Pays de la Loire

